

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et M. Said MALLEK.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019 (exprimé en dinar tunisien)

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
ACTIFS			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	23 003 296	6 623 944
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	672 070 786	803 076 049
Portefeuille-titres de placement	6	839 379	1 170 723
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	9 359 953
Valeurs Immobilisées	8	20 021 856	17 682 801
Autres actifs	9	5 779 037	5 537 279
TOTAL DES ACTIFS		<u>732 474 307</u>	<u>843 450 749</u>
PASSIFS			
	<u>Notes</u>		
Concours bancaires	10	22 551 679	24 046 031
Dettes envers la clientèle	11	7 375 719	5 429 583
Emprunts et dettes rattachées	12	544 101 084	672 854 774
Fournisseurs et comptes rattachés	13	74 543 711	53 076 211
Autres passifs	14	12 805 980	14 442 635
TOTAL DES PASSIFS		<u>661 378 172</u>	<u>769 849 235</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		40 180 000	40 180 000
Réserves		8 575 590	6 594 530
Prime d'émission		13 996 000	13 996 000
Actions propres		(389 349)	(316 197)
Résultats reportés		8 664 341	8 599 143
Résultat de l'exercice		69 552	4 548 039
Total des capitaux propres	15	<u>71 096 134</u>	<u>73 601 514</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>732 474 307</u>	<u>843 450 749</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinars)

	31 Décembre <u>2019</u>	31 Décembre <u>2018</u>
ENGAGEMENTS DONNES	80 659 500	97 379 009
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	25 668 222	15 754 249
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	54 991 278	81 624 760
 ENGAGEMENTS RECUS	 1 355 176 236	 1 641 358 945
Cautions Reçues	479 112 389	588 786 252
Garanties Reçues	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	99 750 257	122 633 955
Valeurs des biens, objet de leasing	775 977 020	929 602 167
 ENGAGEMENTS RECIPROQUES	 38 919 042	 15 272 384
Emprunts obtenus non encore encaissés	38 400 000 *	15 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	519 042	272 384

(*) Soit l'équivalent de 12.000.000 €.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	74 879 231	83 880 509
Intérêts et charges assimilées	17	(57 938 440)	(62 957 465)
Produits des placements	18	564 361	262 047
Autres produits d'exploitation	19	33 368	31 779
Produits nets		<u><u>17 538 520</u></u>	<u><u>21 216 869</u></u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	20	7 729 526	7 650 182
Dotations aux amortissements	21	585 182	592 145
Autres charges d'exploitation	22	3 637 692	3 880 805
Total des charges d'exploitation		<u><u>11 952 400</u></u>	<u><u>12 123 132</u></u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u><u>5 586 121</u></u>	<u><u>9 093 737</u></u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	4 457 633	2 398 290
Dotations nettes aux autres provisions	24	481 297	355 207
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u><u>647 190</u></u>	<u><u>6 340 240</u></u>
Autres pertes ordinaires	25	(406 787)	(5 186)
Autres gains ordinaires	26	172 620	31 150
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u><u>413 023</u></u>	<u><u>6 366 204</u></u>
Impôts sur les bénéfices	27	(316 355)	(1 590 895)
Contribution sociale de solidarité	27	(27 116)	(45 454)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u><u>69 552</u></u>	<u><u>4 729 855</u></u>
Contribution conjoncturelle		-	(181 817)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u><u>69 552</u></u>	<u><u>4 548 039</u></u>
Résultat par action		0,009	0,572

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	28	490 473 460	517 051 573
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(232 737 170)	(499 423 498)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(11 978 466)	(13 282 630)
Intérêts payés	31	(58 927 013)	(59 542 073)
Impôts et taxes payés	32	(35 824 816)	(3 270 010)
Autres flux liés à l'exploitation	38	(390 403)	1 362 440
		<u>150 615 591</u>	<u>(57 104 197)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(2 828 403)	(4 465 180)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	189 992	6 520
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(2 000 000)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	780 000	-
		<u>(3 858 411)</u>	<u>(4 458 660)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(73 151)	(202 444)
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	704 375
Dividendes et autres distributions	37	(2 501 760)	(3 955 601)
Encaissements provenant des emprunts	12	1 376 532 000	1 502 972 000
Remboursements d'emprunts	12	(1 502 840 567)	(1 444 387 868)
		<u>(128 883 477)</u>	<u>55 130 462</u>
Variation de trésorerie			
		<u>17 873 703</u>	<u>(6 432 395)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	(17 422 087)	(10 989 692)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	451 616	(17 422 087)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2019	2018		2019	2018		2019	2018
Intérêts de leasing	71 640 460	80 279 482	Intérêts et charges assimilés	57 938 440	62 957 465			
Intérêts de retard	1 840 348	1 628 918						
Variation des produits réservés	(992 757)	(494 132)						
Produits accessoires	2 391 179	2 466 240						
Autres produits d'exploitation	33 368	31 779						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>74 912 599</u>	<u>83 912 288</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>57 938 440</u>	<u>62 957 465</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>16 974 159</u>	<u>20 954 823</u>
Marge commerciale (PNB)	16 974 159	20 954 823	Autres charges d'exploitation	3 637 692	3 880 805			
Produits des placements	564 361	262 047	Charges de personnel	7 729 526	7 650 182			
<u>Sous total</u>	<u>17 538 520</u>	<u>21 216 869</u>	<u>Sous total</u>	<u>11 367 218</u>	<u>11 530 987</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>6 171 302</u>	<u>9 685 882</u>
Excédent brut d'exploitation	6 171 302	9 685 882	Dotations aux amortissements et aux résorptions	585 182	592 145			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 912 776	1 915 959	- Pour dépréciation des créances	7 214 409	3 549 249			
- pour titres de participation	-	552	- Collectives	-	765 000			
- des comptes d'actifs	-	30 010	- Pour dépréciation des titres	239 904	61 043			
- collectives	844 000	-	- Pour risques et charges	241 392	323 862			
Autres produits ordinaires	172 620	31 151	- Pour autres actifs	-	864			
			Autres pertes ordinaires	406 787	5 186			
			Impôts sur les bénéfices	316 355	1 590 895			
			Contribution sociale de solidarité	27 116	45 454			
<u>Sous total</u>	<u>9 100 698</u>	<u>11 663 554</u>	<u>Sous total</u>	<u>9 031 146</u>	<u>6 933 698</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>69 552</u>	<u>4 729 856</u>
Résultat des activités ordinaires	69 552	4 729 856	Contribution conjoncturelle	-	181 817			
<u>Sous total</u>	<u>69 552</u>	<u>4 729 856</u>	<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>181 817</u>	<u>Résultat net</u>	<u>69 552</u>	<u>4 548 039</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2019, à 40.180.000 Dinars composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Banques	23 002 220	6 621 527
- Caisses	1 076	2 417
<u>Total</u>	<u>23 003 296</u>	<u>6 623 944</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
Créances sur contrats mis en force	702 210 800	823 405 099
Encours financiers	641 799 071	783 090 744
Impayés	62 551 653	43 546 355
Intérêts échus différés	(2 847 531)	(3 262 665)
Valeurs à l'encaissement	707 608	30 665
Créances sur contrats en instance de mise en force	5 696 392	10 056 966
Total brut des créances leasing	707 907 192	833 462 065
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 536 105)	(8 306 684)
Provisions pour dépréciation des impayés	(21 078 606)	(16 006 393)
Provisions collectives	(2 951 000)	(3 795 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(3 182 415)	(2 189 658)
Total net des créances leasing	672 070 786	803 076 049

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2018	793 147 710
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	216 676 376
- Relocations	17 181 717
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(348 430 252)
- Relocations	(14 264 131)
- Cessions à la valeur résiduelle	(383 144)
- Cessions anticipées	(16 432 812)
Solde au 31 décembre 2019	647 495 463

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
- Créance à plus de cinq ans		6 400 823	6 448 142
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		394 527 970	528 750 203
- Créance à moins d'un an		320 227 092	356 318 796
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>721 155 885</u>	<u>891 517 141</u>
- Revenus à plus de cinq ans		870 334	895 007
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		46 034 204	60 469 547
- Revenus à moins d'un an		52 845 719	61 269 401
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>99 750 257</u>	<u>122 633 955</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	5 286 442	4 934 037
- Contrats suspendus	(4)	15 107 000	9 273 521
- Contrats en cours	(5)	5 696 392	10 056 966
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u><u>647 495 463</u></u>	<u><u>793 147 710</u></u>

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

		31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
- Bâtiment et travaux publics		105 802 661	168 876 603
- Industrie		85 803 406	104 299 085
- Tourisme		98 283 648	88 009 660
- Commerce et services		278 469 176	343 199 411
- Agriculture		79 136 571	88 762 951
	<u>Total</u>	<u><u>647 495 463</u></u>	<u><u>793 147 710</u></u>

5.2.2 Analyse par type de matériel

		31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
- Equipements		68 400 246	106 603 640
- Matériel roulant		458 569 253	536 657 099
- Matériel spécifique		84 550 950	104 094 926
	<u>Sous Total</u>	<u>611 520 449</u>	<u>747 355 665</u>
- Immobilier		35 975 013	45 792 044
	<u>Total</u>	<u><u>647 495 463</u></u>	<u><u>793 147 710</u></u>

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

		31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
Clients ordinaires (1)		41 860 630	27 692 125
Inférieur à 1 mois		12 553 031	12 326 404
Entre 1 à 3 mois		13 814 405	11 262 688
Entre 3 et 6 mois		6 146 042	1 173 063
Entre 6 mois et 1 année		7 174 503	906 641
Supérieur à 1 année		2 172 649	2 023 329
Clients litigieux (2)		20 691 023	15 854 230
	<u>Total (1)+(2)</u>	<u><u>62 551 653</u></u>	<u><u>43 546 355</u></u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	480 646 690	133 056 097	4 545 666	6 204 656	17 345 962	641 799 071
Impayés	3 324 565	28 117 587	1 705 018	6 084 814	23 319 667	62 551 653
Contrats en instance de mise en force	5 696 392	-	-	-	-	5 696 392
CREANCES LEASING	489 667 648	161 173 684	6 250 684	12 289 470	40 665 630	710 047 116
Avances reçues (*)	(6 819 326)	(17 021)	(78)	-	(533 294)	(7 369 719)
ENCOURS GLOBAL	482 848 322	161 156 663	6 250 606	12 289 470	40 132 336	702 677 397
ENGAGEMENTS HORS BILAN	24 511 184	1 157 038	-	-	-	25 668 222
TOTAL ENGAGEMENTS	507 359 506	162 313 702	6 250 606	12 289 470	40 132 336	728 345 619
Produits réservés	-	-	(222 585)	(543 194)	(2 416 636)	(3 182 415)
Provisions sur encours financiers	-	-	(7 583)	(47 005)	(8 481 517)	(8 536 105)
Provisions sur impayés	-	-	(262 543)	(1 505 466)	(19 310 597)	(21 078 606)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(492 711)	(2 095 665)	(30 297 030)	(32 885 406)
ENGAGEMENTS NETS	507 359 506	162 313 702	5 757 895	10 193 805	9 835 306	695 460 214

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	0,86%	1,69%	5,51%
	8,06%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2018	5,21%
--	--------------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	7,88%	17,05%	75,49%
	56,05%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2018	60,21%
--	---------------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Actions cotées	1 449 323	1 422 343
- Titres SICAV	-	118 420
Total brut	<u>1 449 323</u>	<u>1 540 762</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(609 944)	(370 040)
Total net	<u>839 379</u>	<u>1 170 723</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,201	(134 160)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	11,613		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,756	(22 988)	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,253	(101 640)	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	10,311	(120 364)	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	0,973	(212 579)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	4,845	(18 213)	0,033%
Total				1 449 323		(609 944)	

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Titres de participation	8 178 841	8 778 841
- Titres immobilisés	2 581 112	581 112
Total	<u>10 759 953</u>	<u>9 359 953</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Solde au 31 Décembre 2018	8 778 841	8 778 841	-
Cession de la période			
- Société Eclair Prym	(600 000)	(600 000)	-
Solde au 31 Décembre 2019	<u>8 178 841</u>	<u>8 178 841</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2019 comme suit :

Emetteur	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 (*)	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 (**)	2010-2013-2014-2016
Total				<u>8 178 841</u>	

(*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Solde au 31 Décembre 2018</u>	581 112	581 112	-
Additions de la période			
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	2 000 000	2 000 000	-
<u>Solde au 31 Décembre 2019</u>	<u>2 581 112</u>	<u>2 581 112</u>	<u>-</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2019 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	4,00%	20000	100,000	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	576 927	68 450	-	-	645 377	481 410	79 117	-	560 527	-	84 849
Logiciels en cours		-	25 742	-	-	25 742	-	-	-	-	-	25 742
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	686 542	-	-	686 542	-	-	-	-	-	686 542
Total des immobilisations incorporelles		576 927	780 734	=	=	1 357 661	481 410	79 117	=	560 527	=	797 133
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	1 055 834	131 526	-	1 187 360	-	1 443 166
Matériel de transport	20,0%	958 390	280 536	-	244 705	994 222	776 919	105 538	227 247	655 210	-	339 011
Equipements de bureau	10,0%	727 531	9 735	-	-	737 265	558 794	39 811	-	598 605	-	138 660
Matériel informatique	33,3%	781 083	15 583	-	-	796 666	525 178	109 634	-	634 812	-	161 853
Installations générales	10,0%	657 557	90 000	-	-	747 557	479 719	49 417	-	529 136	-	218 421
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	41 153	2 038	-	43 191	-	2 695
Immobilisations en cours		9 046 184	1 587 414	291 008	-	10 924 606	-	-	-	-	-	10 924 606
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		507 584	109 594	(291 008)	-	326 171	-	-	-	-	-	326 171
Total des immobilisations corporelles		21 274 881	2 092 862	=	244 705	23 123 038	3 437 597	437 966	227 247	3 648 315	250 000	19 224 723
TOTAUX		21 851 808	2 873 596	=	244 705	24 480 699	3 919 007	517 083	227 247	4 208 842	250 000	20 021 856

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Charges reportées	1 454 818	2 040 514
- Dépôts et cautionnements versés	54 800	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 351 142	1 296 683
- Personnel, avances et acomptes	41 140	32 671
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés (voir note 27)	1 121 053	488 692
- Etat, compte d'attente TVA	1 174 509	866 092
- Etat, TCL en cours de restitution	-	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	256 372	350 179
- Débiteurs divers	88 045	64 599
- Charges constatées d'avances	56 964	59 501
<u>Total brut</u>	<u>5 948 995</u>	<u>5 707 237</u>
A déduire :		
- Provisions	(169 958)	(169 958)
<u>Montant net</u>	<u>5 779 037</u>	<u>5 537 279</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2019
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	607 468	68 099	675 567	-
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	6 198 162	530 926	6 729 088	4 225 748	1 048 522	5 274 270	1 454 818
TOTAUX		7 032 009	530 926	7 562 934	4 991 494	1 116 622	6 108 116	1 454 818

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 1.048.522 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Banques, découverts	22 551 679	24 046 031
<u>Total</u>	<u>22 551 679</u>	<u>24 046 031</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 369 719	5 423 583
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>7 375 719</u>	<u>5 429 583</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Banques locales	176 070 125	222 896 799
- Banques étrangères	45 916 125	40 289 708
- Emprunts obligataires	207 425 680	247 694 840
- Certificats de dépôt	29 000 000	61 000 000
- Certificats de leasing	71 250 000	85 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>529 661 930</u>	<u>657 381 347</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 452 706	3 251 215
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 272 518	1 131 286
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 661 840	11 049 454
- Intérêts courus sur certificats de leasing	432 459	887 721
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(380 369)	(846 249)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>14 439 154</u>	<u>15 473 427</u>
<u>Total</u>	<u>544 101 084</u>	<u>672 854 774</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion	Différence de change	Fin de période		
								Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>										
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	46 250 000	Remboursement après une période de 30 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	55 000 000	579 750 000	(588 500 000)	-	-	46 250 000	-	46 250 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	25 000 000	Remboursement après une période de 30 jours de la date de souscription de chaque certificat	30 000 000	355 000 000	(360 000 000)	-	-	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ATTKAKFULIA	-	Remboursement après 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-
<u>Sous-total</u>			85 500 000	934 750 000	(949 000 000)	-	-	71 250 000	-	71 250 000
Certificats de dépôt	29 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	61 000 000	287 500 000	(319 500 000)	-	-	29 000 000	-	29 000 000
<u>Sous-total</u>			61 000 000	287 500 000	(319 500 000)	-	-	29 000 000	-	29 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			146 500 000	1 222 250 000	(1 268 500 000)	-	-	100 250 000	-	100 250 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>										
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	11 288 000	-	(6 000 000)	-	-	5 288 000	2 644 000	2 644 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	11 168 000	-	(6 016 000)	-	-	5 152 000	2 576 000	2 576 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	19 520 000	-	(6 000 000)	-	-	13 520 000	7 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	17 794 000	-	(5 000 000)	-	-	12 794 000	7 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	33 332 000	-	(8 000 000)	-	-	25 332 000	17 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	12 000 000	-	(4 000 000)	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	35 122 000	-	(8 000 000)	-	-	27 122 000	19 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	19 000 000	-	(1 000 000)	-	-	18 000 000	14 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	23 310 840	-	(1 689 160)	-	-	21 621 680	16 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	40 000 000	-	(2 294 000)	-	-	37 706 000	35 412 000	2 294 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	20 000 000	-	(2 610 000)	-	-	17 390 000	14 780 000	2 610 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	5 160 000	10 340 000	-	-	-	15 500 000	14 362 000	1 138 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			247 694 840	10 340 000	(50 609 160)	-	-	207 425 680	156 163 680	51 262 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion	Différence de change	Fin de période		
								Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>										
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	3 997 708	-	(856 633)	-	-	3 141 074	2 284 441	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	(1 333 333)	-	-	10 666 667	9 333 333	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	(444 444)	-	-	7 555 556	6 666 667	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	(428 571)	-	-	2 571 429	2 142 857	428 571
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	13 292 000	13 442 000	(3 341 750)	(977 670)	(433 180)	21 981 400	15 581 400	6 400 000
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			40 289 708	13 442 000	(6 404 733)	(977 670)	(433 180)	45 916 125	36 008 698	9 907 427
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>										
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	100 000	-	(100 000)	-	-	-	-	-
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	297 843	-	(297 843)	-	-	-	-	-
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	225 000	-	(225 000)	-	-	-	-	-
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	225 000	-	(225 000)	-	-	-	-	-
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	138 888	-	(138 888)	-	-	-	-	-
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 169 104	-	(1 169 104)	-	-	-	-	-
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	867 790	-	(867 790)	-	-	-	-	-
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	147 059	-	(147 059)	-	-	-	-	-
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	2 142 857	-	(714 286)	-	-	1 428 571	714 286	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 750 000	-	(1 500 000)	-	-	250 000	-	250 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 250 000	-	(1 000 000)	-	-	250 000	-	250 000
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	900 000	-	(600 000)	-	-	300 000	-	300 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	555 556	-	(444 444)	-	-	111 111	-	111 111
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 111 111	-	(888 889)	-	-	222 222	-	222 222
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	785 829	-	(436 370)	-	-	349 458	-	349 458
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	412 704	-	(229 232)	-	-	183 472	-	183 472
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	800 000	-	(300 000)	-	-	500 000	-	500 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(600 000)	-	-	600 000	-	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	400 000	-	(150 000)	-	-	250 000	-	250 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	412 662	-	(229 229)	-	-	183 433	-	183 433
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	800 000	-	(400 000)	-	-	400 000	-	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	409 881	-	(228 078)	-	-	181 803	-	181 803
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(300 000)	-	-	300 000	-	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	816 975	-	(454 618)	-	-	362 357	-	362 357
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	640 818	-	(356 702)	-	-	284 116	-	284 116
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 350 000	-	(600 000)	-	-	750 000	150 000	600 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion	Différence de change	Fin de période		
								Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 000 000	-	(400 000)	-	-	600 000	200 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 500 000	-	(1 000 000)	-	-	1 500 000	500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 421 053	-	(631 579)	-	-	789 474	157 895	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 000 000	-	(800 000)	-	-	1 200 000	400 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	728 042	-	(351 448)	-	-	376 594	-	376 594
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 421 053	-	(631 579)	-	-	789 474	157 895	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 650 000	-	(450 000)	-	-	1 200 000	450 000	750 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 190 385	-	(995 880)	-	-	2 194 505	1 132 506	1 061 998
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	6 000 000	-	(2 000 000)	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	600 000	-	(200 000)	-	-	400 000	200 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 000 000	-	(1 250 000)	-	-	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 578 947	-	(631 579)	-	-	947 368	315 789	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 281 808	-	(397 599)	-	-	884 209	457 747	426 462
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 920 555	-	(595 295)	-	-	1 325 260	686 307	638 953
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 925 392	-	(596 794)	-	-	1 328 598	688 035	640 562
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 280 734	-	(397 390)	-	-	883 344	457 233	426 111
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 000 000	-	(1 000 000)	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 684 211	-	(1 578 947)	-	-	2 105 263	1 052 632	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	3 688 090	-	(958 651)	-	-	2 729 440	1 697 542	1 031 897
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	3 688 090	-	(958 651)	-	-	2 729 440	1 697 542	1 031 897
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	5 531 015	-	(1 322 301)	-	-	4 208 714	2 781 119	1 427 595
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(1 000 000)	-	-	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 100 000	-	(450 000)	-	-	1 650 000	900 000	750 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 935 923	-	(940 962)	-	-	2 994 961	1 979 071	1 015 890
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 350 265	-	(560 172)	-	-	1 790 094	1 184 063	606 030
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	2 400 000	-	(600 000)	-	-	1 800 000	1 200 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	15 672 818	-	(3 760 487)	-	-	11 912 331	7 862 398	4 049 933
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	6 666 667	-	(3 333 333)	-	-	3 333 333	-	3 333 333
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	4 146 806	-	(920 992)	-	-	3 225 814	2 231 636	994 178
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 500 000	-	(2 000 000)	-	-	5 500 000	3 500 000	2 000 000
CITIBANK	55 000 000	Crédit relais	55 000 000	-	(55 000 000)	-	-	-	-	-
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	4 611 530	-	(869 640)	-	-	3 741 889	2 791 139	950 751
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	4 000 000	-	(258 748)	-	-	3 741 252	3 188 345	552 907
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	4 000 000	-	(257 911)	-	-	3 742 089	3 190 523	551 566
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 750 000	-	(333 334)	-	-	2 416 666	2 083 333	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	4 250 000	-	(1 000 000)	-	-	3 250 000	2 250 000	1 000 000
ABC 10 MDT (2018)	10 000 000	Crédit relais	10 000 000	-	(10 000 000)	-	-	-	-	-
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	964 339	-	(179 412)	-	-	784 926	587 397	197 530
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	2 000 000	-	(337 050)	-	-	1 662 950	1 277 362	385 588
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 000 000	-	(181 543)	-	-	818 457	612 471	205 986
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	15 000 000	-	(7 500 000)	-	-	7 500 000	-	7 500 000
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	-	1 000 000	(142 865)	-	-	857 135	641 413	215 723
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2020-2024)	-	7 000 000	-	-	-	7 000 000	5 894 843	1 105 157
ABC 15 MDT (2019)	15 000 000	Trimestriellement (2020)	-	15 000 000	-	-	-	15 000 000	-	15 000 000
BNA 1,5MDT (2019)	1 500 000	Remboursable le 30/09/2019	-	1 500 000	(1 500 000)	-	-	-	-	-
CITIBANK 106 MDT (2019)	106 000 000	Crédit relais	-	106 000 000	(56 000 000)	-	-	50 000 000	-	50 000 000
Total des crédits des banques locales			222 896 799	130 500 000	(177 326 674)	-	-	176 070 125	60 520 522	115 549 603
Total général			657 381 347	1 376 532 000	(1 502 840 567)	(977 670)	(433 180)	529 661 930	252 692 900	276 969 030

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	586 141	553 822
<u>Sous total</u>	<u>586 141</u>	<u>553 822</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs, retenue de garantie	172 341	140 335
- Fournisseurs, Assurances décénales	104 176	90 989
<u>Sous total</u>	<u>276 518</u>	<u>231 325</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	502 528	3 072 582
- Effets à payer	73 170 693	49 210 652
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>73 681 051</u>	<u>52 291 064</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>74 543 711</u>	<u>53 076 211</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Personnel, rémunérations dues	1 533	921
- Personnel, provisions pour congés payés	215 541	200 165
- Personnel, autres charges à payer	-	400 000
- Etat, retenues sur salaires	195 984	158 251
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	506 671	295 199
- Etat, retenues sur TVA	63 200	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	46 727	85 443
- Etat, TVA à payer	1 670 806	3 008 633
- Etat, contribution conjoncturelle	-	181 817
- Etat, contribution sociale de solidarité (voir note 27)	27 116	45 454
- Etat, autres impôts et taxes à payer	221 876	205 884
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	6 467	6 005
- Dettes fiscales	6 301 709	7 140 113
- CNSS	450 745	391 830
- CAVIS	74 142	56 437
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	38 916	37 674
- Actionnaires, dividendes à payer	63	41
- Créditeurs divers	479 224	641 837
- Prestataires Assurances	18 181	385 432
- Diverses Charges à payer	819 155	752 637
- Ecart de conversion (voir note 12)	977 670	-
- Provisions pour risques et charges	690 254	448 862
<u>Total</u>	<u>12 805 980</u>	<u>14 442 635</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
- Capital social	(A)	40 180 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	3 493 910	2 806 551
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	3 487 979
- Réserve pour fonds social		193 701	300 000
- Primes d'émission		13 996 000	13 996 000
- Actions propres	(D)	(389 349)	(316 197)
- Résultats reportés		8 664 341	8 599 143
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(E)	71 026 582	69 053 476
Résultat de l'exercice (1)		69 552	4 548 039
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	71 096 134	73 601 514
Nombre d'actions (2)	(C)	7 987 047	7 957 803
Résultat par action (1) / (2)		0,009	0,572

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital social, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2018	38 616	316 197
Achats de la période	12 445	73 151
Solde au 31 décembre 2019	51 061	389 349

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2019, 0,64% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 12.393.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	2 887 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	675 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2019
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2017	40 180 000	2 137 538	3 487 979	13 996 000	150 000	5 177 500	(832 733)	8 142	8 202 760	72 507 187
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2018		669 013			150 000	7 383 747			(8 202 760)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017						(4 018 000)				(4 018 000)
Rachat d'actions propres							(202 444)			(202 444)
Encaissement de dividendes sur actions propres						62 358				62 358
Cession d'actions propres						(6 462)	718 979	(8 142)		704 375
Résultat de l'exercice 2018									4 548 039	4 548 039
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(316 197)	-	4 548 039	73 601 514
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019			(600 000)			600 000				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2019		687 359	2 000 000			1 860 680			(4 548 039)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018						(2 410 800)				(2 410 800)
Rachat d'actions propres							(73 151)			(73 151)
Encaissement de dividendes sur actions propres						15 318				15 318
Prélèvement sur fonds social					(106 299)					(106 299)
Résultat de l'exercice 2019									69 552	69 552
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Intérêts de leasing	71 640 460	80 279 482
- Intérêts de retard	1 840 348	1 628 918
- Prélouer	162 707	161 567
- Frais de dossier	416 621	467 880
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	618 103	696 564
- Frais de rejet	1 193 748	1 089 621
- Commissions d'assurance	-	50 608
Total des produits	<u>75 871 987</u>	<u>84 374 640</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	461 037	398 383
Intérêts de retard antérieurs	78 522	37 302
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(1 458 493)	(845 601)
Intérêts de retard	(73 823)	(84 215)
Variation des produits réservés	<u>(992 757)</u>	<u>(494 132)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>74 879 231</u>	<u>83 880 509</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	773 817 223	794 391 251
. A la fin de la période	626 692 070	773 817 223
. Moyenne (A)	700 254 647	784 104 237
- Intérêts de la période (B)	71 640 460	80 279 482
- Taux moyen (B) / (A)	10,23%	10,24%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	19 098 307	20 104 821
- Intérêts des crédits des banques locales	19 520 148	18 687 259
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 724 457	2 185 662
- Intérêts des autres opérations de financement	13 181 675	16 602 663
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	1 048 522	740 527
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>55 573 109</u>	<u>58 320 931</u>
- Intérêts des comptes courants	2 424 891	4 398 390
- Autres charges financières	(59 560)	238 145
Total des autres charges financières	<u>2 365 331</u>	<u>4 636 535</u>
Total général	<u>57 938 440</u>	<u>62 957 465</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	657 381 347	598 797 215
. A la fin de l'exercice	529 661 930	657 381 347
. Moyenne (B)	593 521 638	628 089 281
- Taux moyen (A) / (B)	9,36%	9,29%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dividendes	157 332	130 470
- Plus values sur cession des titres de participation	180 000	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	2 729	1
- Revenus des comptes créditeurs	175 229	98 882
- Revenus des certificats de dépôt	22 847	-
- Revenus des comptes courants associés	22 475	24 033
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	1 161
- Jetons de présences reçus des filiales	3 750	7 500
<u>Total</u>	<u>564 361</u>	<u>262 047</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Produits locatifs	33 368	31 779
<u>Total</u>	<u>33 368</u>	<u>31 779</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Salaires et complément de salaires	6 082 270	6 031 857
- Cotisations de sécurité sociale	1 233 352	1 165 477
- Autres charges sociales	413 903	452 848
<u>Total</u>	<u>7 729 526</u>	<u>7 650 182</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	79 117	84 021
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	437 966	440 025
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	68 099	68 099
<u>Total</u>	<u>585 182</u>	<u>592 145</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Achat de matières et fournitures	327 875	293 154
<u>Total des achats</u>	<u>327 875</u>	<u>293 154</u>
- Locations	495 231	438 975
- Entretien et réparations	66 610	84 525
- Primes d'assurances	198 362	155 936
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	388
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>760 203</u>	<u>679 824</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	444 574	455 918
- Publicités, publications, relations publiques	299 150	447 112
- Déplacements, missions et réceptions	164 603	199 029
- Frais postaux et de télécommunications	259 360	266 227
- Services bancaires et assimilés	508 683	646 338
- Autres	296 347	258 082
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 972 717</u>	<u>2 272 705</u>
- Jetons de présence	112 500	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	25 000
- Rémunération du Comité de risques	25 000	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>162 500</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	193 394	183 748
- T.C.L	174 295	194 418
- Droits d'enregistrement et de timbres	28 107	62 548
- Autres impôts et taxes	18 601	31 907
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>414 397</u>	<u>472 622</u>
<u>Total général</u>	<u>3 637 692</u>	<u>3 880 805</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	7 214 409	3 522 765
- Dotations aux provisions collectives	-	765 000
- Reprises de provisions collectives	(844 000)	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 912 776)	(1 915 959)
- Dotation aux provisions additionnelles	-	26 484
<u>Total</u>	<u>4 457 633</u>	<u>2 398 290</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	864
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	239 904	61 043
- Dotations aux provisions pour risques et charges	241 392	323 862
- Reprise sur provision pour dépréciations des comptes d'actifs	-	(30 010)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	-	(552)
<u>Total</u>	<u>481 297</u>	<u>355 207</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Redressement fiscal	-	4 250
- Apurement de compte	15 545	6
- Pénalités	391 142	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	8	-
- Autres pertes ordinaires	91	931
<u>Total</u>	<u>406 787</u>	<u>5 186</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	172 542	6 520
- Apurement de comptes	-	24 408
- Autres gains sur éléments exceptionnels	78	222
<u>Total</u>	<u>172 620</u>	<u>31 150</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
Résultat comptable	69 552	4 548 039
A réintégrer		
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	7 214 409	4 314 249
- Dotations aux provisions pour risques et charges	241 392	323 862
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	864
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	239 904	61 043
- Reprises sur provisions fiscales	1 912 776	1 915 959
- Provisions fiscales 2016/2015 pour affaires en cours	3 671 755	3 698 239
- Impôt sur les sociétés	316 355	1 590 895
- Contribution conjoncturelle	-	181 817
- Contribution sociale de solidarité	27 116	45 454
- Redressements fiscal et social	-	4 250
- Diverses charges non déductibles	406 787	10 713
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	1 912 776	1 915 959
- Provisions fiscales 2016/2015 pour affaires en cours	3 671 755	3 698 239
- Reprise sur provision pour pour dépréciations des comptes d'actifs	-	30 010
- Dividendes	157 332	130 470
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>8 358 185</u>	<u>10 920 707</u>
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	7 214 409	4 314 249
Provisions pour dépréciation de titres cotés	239 904	61 043
Bénéfice fiscal	<u>903 871</u>	<u>6 545 415</u>
Réinvestissements exonérés		
- Montant à investir	-	2 000 000
Bénéfice imposable	<u>903 871</u>	<u>4 545 414</u>
Impôt sur les sociétés au taux de 35%	<u>316 355</u>	<u>1 590 895</u>
A imputer		
- Report d'impôt au titre de l'exercice précédent	488 692	-
- Acomptes provisionnels payés	903 752	1 954 552
- Retenues à la source	44 964	125 035
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>(1 121 053)</u>	<u>(488 692)</u>
Contribution conjonctuelle	<u>-</u>	<u>181 817</u>
Contribution sociale de solidarité	<u>27 116</u>	<u>45 454</u>

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	43 546 355	29 560 226
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(62 551 653)	(43 546 355)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	30 665	119 656
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(707 608)	(30 665)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(5 423 583)	(8 518 277)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	7 369 719	5 423 583
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(3 262 665)	(3 347 211)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	2 847 531	3 262 665
- TVA collectée		70 699 138	72 621 169
- TVA collectée sur avances et acomptes		(308 417)	433 306
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	420 070 712	437 005 825
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	4 264 896	4 126 938
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(2 917 585)	(1 708 654)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	383 144	364 070
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	16 432 812	21 285 298
		<u>490 473 460</u>	<u>517 051 573</u>

Encaissements reçus des clients

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	52 291 064	139 747 149
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(73 681 051)	(52 291 064)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	216 676 376	358 745 873
- TVA sur Investissements	+	37 450 782	53 197 650
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	23 889
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	-
		<u>232 737 170</u>	<u>499 423 498</u>

Investissements dans les contrats de leasing

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(32 671)	(31 488)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	41 140	32 671
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(40 100)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	54 800	40 100
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(59 501)	(92 789)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	56 964	59 501
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	553 822	712 924
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(586 141)	(553 822)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	921	108
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(1 533)	(921)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	200 165	145 643
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(215 541)	(200 165)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	400 000	600 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	-	(400 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	158 251	154 104
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(195 984)	(158 251)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	295 199	1 050 308
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(506 671)	(295 199)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	391 830	338 128
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(450 745)	(391 830)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	56 437	51 798
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(74 142)	(56 437)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	37 674	32 923
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(38 916)	(37 674)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	752 637	663 568
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(819 155)	(752 637)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	385 200	302 300
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(330 741)	(313 986)
- TVA, payée sur biens et services	+	992 449	1 365 486
- Charges de personnel	+ Note 20	7 729 526	7 650 182
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	3 637 692	3 880 805
- Impôts et taxes	- Note 22	(414 397)	(472 622)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>11 978 466</u>	<u>13 282 630</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	530 926	1 141 363
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	85 443	183 018
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(46 727)	(85 443)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	11 049 454	8 339 656
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(10 661 840)	(11 049 454)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	4 382 501	2 868 045
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(3 725 223)	(4 382 501)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(846 249)	(894 040)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	380 369	846 249
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	887 721	1 245 963
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(432 459)	(887 721)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	57 938 440	62 957 465
- Différence de change sur emprunts	Note 12	433 180	-
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(1 048 522)	(740 527)
<u>Intérêts payés</u>		<u>58 927 013</u>	<u>59 542 073</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ Note 14	-	571 614
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- Note 14	-	-
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(488 692)	-
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 121 053	488 692
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 14	181 817	574 200
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 14	-	(181 817)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 14	45 454	-
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 14	(27 116)	(45 454)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	-	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	(63 200)	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	205 884	135 568
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(221 876)	(205 884)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	6 005	4 369
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(6 467)	(6 005)
- TVA payée		33 593 735	6 784 050
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	7 140 113	-
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(6 301 709)	(7 140 113)
- Impôts et taxes	+ Note 22	414 397	472 622
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	-	181 817
- Contribution sociale de solidarité	+ Note 27	27 116	45 454
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	316 355	1 590 895
<u>Impôts payés</u>		<u>35 824 816</u>	<u>3 270 010</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	780 734	32 428
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	2 092 862	4 609 485
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	231 325	54 592
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(276 518)	(231 325)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		<u>2 828 403</u>	<u>4 465 180</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	17 458	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(8)	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	172 542	6 520
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<u>189 992</u>	<u>6 520</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	2 000 000	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 000 000</u>	<u>-</u>

NOTE 36 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	600 000	-
- Produits nets sur cessions de titres de participation	+ Note 18	180 000	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>780 000</u>	<u>-</u>

NOTE 37 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Dividendes	+ Note 15	2 410 800	4 018 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(15 318)	(62 358)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	41	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(41)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	106 299	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 501 760</u>	<u>3 955 601</u>

NOTE 38 : Autres flux liés à l'exploitation

		<u>31 Décembre 2019</u>	<u>31 Décembre 2018</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	350 179	859 301
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(256 372)	(350 179)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	64 599	50 942
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(88 045)	(64 599)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 540 762	1 511 641
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 449 323)	(1 540 762)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	100 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)
- Compte courant "NIDA" en début de période	+ Note 9	-	250 000
- Compte courant "NIDA" en fin de période	- Note 9	-	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(641 837)	(456 226)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	479 224	641 837
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(385 432)	(56 438)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	18 181	385 432
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	160 061	131 631
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	224 301	130 415
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	78	24 630
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(406 779)	(5 186)
		<u>(390 403)</u>	<u>1 362 440</u>

Autres flux liés à l'exploitation

Note 39 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2019, HL a mis en force 87 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 11 292 920 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 24 217 473 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 1 125 806 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2019, à 15 593 838 dinars.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2019, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 67 141 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 198 609 dinars

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 1 582 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2019, à 41 352 dinars.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2019, HL a mis en force un contrat au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ce contrat s'élève à 8 810 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2019, à 136 758 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 7 592 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2019, à 26 479 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 610 689 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 35 628 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 350 837 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 146 528 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 6 896 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 56 159 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 28 179 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 230 322 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ce contrat s'élève à 4 551 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 43 875 dinars.

STE STIAL SA

Au cours de l'exercice 2019, HL a mis en force un contrat au profit de la société « STIAL », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour une valeur de 127 482 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 648 184 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 21 555 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à 302 151 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 54 776 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 352 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ces contrats s'élève à un dinar.

CENTRALE LAITIERE DE SID BOUZID

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DE SID BOUZID », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 657 312 dinars et a été racheté en 2019.

La marge brute réalisée en 2019 sur ce contrat s'élève à 4 229 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ce contrat s'élève à 2 467 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ce contrat s'élève à 1 042 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

En 2019, HL a mis en force un contrat au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour une valeur de 35 958 dinars.

La marge brute réalisée en 2019 sur ce contrat s'élève à 3 488 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 30 212 dinars.

STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 88 908 dinars

La marge brute réalisée en 2019 sur ces contrats s'élève à 6 325 dinars.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier de ce contrat s'élève à 59 686 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.500.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2018 au 13 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève 15.261 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 74.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2019 au 21 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 617.872 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 6.000.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2018 au 22 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 8.867 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2019 au 28 février 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 298.307 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 3.000.000 DT.

Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du feu Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2018 au 23 février 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 17.241 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du feu Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 13.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2019 au 1^{er} septembre 2019, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 191.865DT.

PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 11 décembre 2018 et échéant le 10 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 1.117 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 10 janvier 2019 au 10 mai 2019, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 16.118 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 4 décembre 2018 au 9 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 2.233 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 3 janvier 2019 au 28 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 151.395 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 1.500.000 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 13 décembre 2018 au 18 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 5.583 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 13.500.000 DT, durant la période allant du 12 janvier 2019 au 13 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 110.808 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 1.000.000 DT.

CAPITAL ACT SEED FUND

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 8.500.000 DT, durant la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 17 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 51.039 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 500.000 DT.

Société Investment Trust Tunisia

HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 26 juin 2019 et échéant le 24 septembre 2019, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 12.789 DT.

Société La Financière Tunisienne

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE» dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 juin 2019 au 18 octobre 2019, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 26.022 DT.

Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 1.000.000 DT, durant la période allant du 26 décembre 2018 au 30 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.576 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 8.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2019 au 20 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 68.316 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 500.000 DT.

Société ARTOIS Confection Tunisie

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 30 décembre 2018 et échéant le 29 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 3.474 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 janvier 2019 au 19 mai 2019, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 14.681 DT.

Société Delta Plastic

HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société DELTA PLASTIC, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.500.000 DT, émis le 28 décembre 2018 et échéant le 28 mars 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 38.362 DT.

Société MEDDEB CONSULTING

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société MEDDEB CONSULTING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 décembre 2018 et échéant le 22 janvier 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.358 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MEDDEB CONSULTING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2019 au 11 février 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.093 DT.

Société Centrale Laitière De Sidi-Bouزيد

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 5.000.000 DT, émis le 30 novembre 2019 et échéant le 9 janvier 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 12.075 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 11.500.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2019 au 18 février 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 50.171 DT.

Société Delice Holding

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 9.000.000 DT, émis le 17 septembre 2018 et échéant le 4 juillet 2019, au taux facial de 11,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 484.149 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 14.000.000 DT, durant la période allant du 4 juillet 2019 au 23 août 2019, au taux facial de 11,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 104.597 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 25 octobre 2018 et échéant le 23 avril 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 32.438 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 23 avril 2019 au 17 avril 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 73.275 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 1.000.000 DT.

Société Confection Ras JEBEL

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Confection Ras JEBEL, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2019 au 15 décembre 2019, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 5.791 DT.

UGFS BONDS FUND

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « UGFS BOND FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 21 juin 2019 au 23 septembre 2019, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 31.370 DT.

Ali Sabri ESSEGHAIER

HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 août 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 107.781 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 3.000.000 DT.

Avance en compte courant associés

Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2019, s'élève à 22 475 dinars.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2019 sont au nombre de 13.

Les charges supportées au titre de l'année 2019 s'élèvent à 252 452 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2019 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

Convention de pilotage

Dans le cadre de la construction du son nouveau siège, HL a fait appel au service de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA, dans laquelle HL détient 29,84% du capital, pour une mission de direction, coordination et surveillance de l'exécution des travaux.

A ce titre, les honoraires facturés par la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », au titre de l'exercice 2019, s'élèvent à 35.000 dinars hors taxes, constatés parmi les immobilisations en cours.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2019	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2019	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2019
Avantages à court terme	302 980	1 819	407 130	11 965	162 500	162 500
Rémunérations brutes	290 000	-	229 273	-	-	-
Congés payés	-	-	77 955	-	-	-
Charges sociales	12 980	1 819	99 902	11 965	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	18 193	-	-	-
	302 980	1 819	425 323	11 965	162 500	162 500

(1) Le directeur général a bénéficié, d'une indemnité de départ à la retraite, équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cette indemnité a été servie par la compagnie d'assurance.

En outre, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

NOTE 40 : Évènements postérieurs à la clôture

Le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1^{er} Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Les mesures préventives pouvant être renforcées et étalées davantage dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette pandémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2020. Par conséquent et à l'exception du fait décrit ci-dessus, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 30 mars 2020 font apparaître un total du bilan de 732.474.307 DT, un bénéfice net de 69.552 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 451.616 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société

conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2019, les créances s'élèvent à 707 907 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 32 654 KDT et les agios réservés ont atteint 3 182 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 40 « Evénements postérieurs à la clôture », le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1^{er} Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Les mesures préventives pouvant être renforcées et étalées davantage dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette pandémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes

fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Mars 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

DELTA CONSULT
Said MALLEK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

1- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 74.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2019 au 21 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 617.872 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 6.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 19.000.000 DT, durant la période allant du 4 janvier 2019 au 28 février 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 298.307 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 3.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du feu Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 13.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2019 au 1er septembre 2019, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 191.865DT.

4- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 10 janvier 2019 au 10 mai 2019, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 16.118 DT.

5- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un

montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 3 janvier 2019 au 28 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 151.395 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 1.500.000 DT.

6- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 13.500.000 DT, durant la période allant du 12 janvier 2019 au 13 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 110.808 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 1.000.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITAL ACT SEED FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 8.500.000 DT, durant la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 17 janvier 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 51.039 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 500.000 DT.

8- HL a réalisé, en 2019, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 26 juin 2019 et échéant le 24 septembre 2019, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 12.789 DT.

9- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE» dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 20 juin 2019 au 18 octobre 2019, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 26.022 DT.

10- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 8.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2019 au 20 janvier 2020, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 68.316 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 500.000 DT.

11- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 29 janvier 2019 au 19 mai 2019, à des taux variant entre 9% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 14.681 DT.

12- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MEDDEB CONSULTING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2019 au 11 février 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.093 DT.

13- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 11.500.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2019 au 18 février 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 50.171 DT.

14- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 14.000.000 DT, durant la période allant du 4 juillet 2019 au 23 août 2019, au taux facial de 11,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 104.597 DT.

15- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 23 avril 2019 au 17 avril 2020, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 73.275 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 1.000.000 DT.

16- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Confection Ras JEBEL, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2019 au 15 décembre 2019, au taux facial de 10,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 5.791 DT.

17- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « UGFS BOND FUND » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 21 juin 2019 au 23 septembre 2019, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 31.370 DT.

18- HL a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 août 2019 au 28 février 2020, au taux facial de 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 107.781 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2019, à 3.000.000 DT.

19- Dans le cadre de la construction du son nouveau siège, HL a fait appel au service de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA, dans laquelle HL détient 29,84% du capital, pour une mission de direction, coordination et surveillance de l'exécution des travaux.

A ce titre, les honoraires facturés par la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », au titre de l'exercice 2019, s'élèvent à 35.000 dinars hors taxes, constatés parmi les immobilisations en cours.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2019, s'élève à 22 475 dinars.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.500.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2018 au 13 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève 15.261 DT.

3- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2018 au 22 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 8.867 DT.

4- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du feu Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 5 novembre 2018 au 23 février 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 17.241 DT.

5- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 11 décembre 2018 et échéant le 10 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 1.117 DT.

6- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 4 décembre 2018 au 9 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 2.233 DT.

7- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 13 décembre 2018 au 18 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 5.583 DT.

8- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 1.000.000 DT, durant la période allant du 26 décembre 2018 au 30 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.576 DT.

9- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 30 décembre 2018 et échéant le 29 janvier 2019, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 3.474 DT.

10- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société DELTA PLASTIC, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.500.000 DT, émis le 28 décembre 2018 et échéant le 28 mars 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 38.362 DT.

11- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société MEDDEB CONSULTING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 décembre 2018 et échéant le 22 janvier 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 6.358 DT.

12- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 5.000.000 DT, émis le 30 novembre 2019 et échéant le 9 janvier 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 12.075 DT.

13- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 9.000.000 DT, émis le 17 septembre 2018 et échéant le 4 juillet 2019, au taux facial de 11,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 484.149 DT.

14- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 25 octobre 2018 et échéant le 23 avril 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2019, s'élève à 32.438 DT.

15- Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2019 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en

charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2019, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2019.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2019	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2019	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2019
Avantages à court terme	302 980	1 819	407 130	11 965	162 500	162 500
Rémunérations brutes	290 000	-	229 273	-	-	-
Congés payés	-	-	77 955	-	-	-
Charges sociales	12 980	1 819	99 902	11 965	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	18 193	-	-	-
	302 980	1 819	425 323	11 965	162 500	162 500

(1) Le directeur général adjoint a bénéficié, d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cette indemnité a été servie par la compagnie d'assurance.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 Mars 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

DELTA CONSULT
Said MALLEK

